

LETTRE OUVERTE à Monsieur FONTAINE

Ite, missa est – La messe est dite –

Monsieur Le Président,

A la suite de nombreux messages de soutien me demandant de ne pas baisser les bras, de rester au sein du comité directeur et, moi-même espérant qu'un message, même infime, était passé lors de l'AG du 7 Décembre, je m'étais résolu à vous apporter mon soutien « franc et massif », allant jusqu'à communiquer, dans la semaine, mon projet de développement à tous les membres du CD afin de le commenter, comme vous nous l'aviez laissé entendre, lors de ce premier comité directeur à La Rochelle.

Je tiens à vous rappeler que j'étais le seul à présenter un projet et que le « devoir écrit » de Mr. D'Auzac correspondait seulement à une méthode de travail, obsolète qui plus est, puisque se basant sur de « possibles » concertations avec les acteurs du squash, ce que vous n'avez jamais fait depuis plus de 15 ans de pouvoir à la tête de notre fédération.

Ces concertations, je les ai déjà eues, et je continue encore à en avoir, après plus de 25 années passées à « bourlinguer », de ligue en ligue, de club en club, d'AS en AS et elles m'ont permis, grâce aux milliers de contacts, de réunions, de simples discussions de comptoir, avec les responsables institutionnels du Squash, les « patrons » de clubs, les responsables d'équipes et les joueurs, d'analyser, de constater et d'essayer de trouver « le remède », ou tout au moins un des remèdes.

Avoir plus de licenciés – Augmenter les finances : c'est **votre** objectif
Créer des services auxquels aura droit un pratiquant possesseur d'une licence : c'est **mon** objectif

Votre objectif n'est en fait que la conséquence naturelle de **mon** objectif.

Employer la hausse du prix des licences – employer les obligations et de ce fait les sanctions : ce sont **vos** moyens

Faire de la licence-loisir un véritable « produit » intéressant financièrement les caisses du Club : c'est **mon** moyen

A la lecture de mon projet, si vous l'avez lu, vous avez dû vous rendre compte d'un point très important. Les verbes « forts » de la profession de foi de la « liste de 12 » n'avaient pas été choisis pour « effet d'annonce » mais bien parce qu'ils correspondaient à la réalité de notre projet car ce dernier concerne toutes les commissions fédérales et les changements qui en découlent sont beaucoup plus

simples qu'ils ne paraissent. Ils sont en fait que de « l'habillage » afin de créer les services pré-cités.

De plus ce projet aurait permis de donner ou de redonner des responsabilités à tous nos cadres bénévoles –Présidents de Ligues, membres des Equipes Techniques Régionales, Juges arbitres et Arbitres. Ces responsabilités que votre pouvoir centralisé leur a subtilisées au fil des années.

Pour entrer véritablement dans le « sujet » - le nombre de licences -

J'ai connu le début de la licence-loisir ainsi que tous les systèmes qui devaient, paraît-il, nous écraser sous le nombre de ces licences !!! Au passage, un petit historique sauvé, car heureusement les 4 déménagements de siège social fédéral, régents par B. Bonnefoy, ne lui ont pas permis, afin de faire place nette à « l'ordre nouveau » de précipiter dans les poubelles, TOUTES nos archives et c'est ainsi que je peux vous livrer un petit extrait de mon « livre de bord » (fin d'année 1988) :

En septembre nous effectuons notre premier comité directeur dans les nouveaux locaux fédéraux (rue Vauthier à Boulogne) – P. Chautard est nommé à sa demande à temps partiel. Une nouvelle licence est créée pour l'année 88/89, il s'agit d'une licence assurance qui ne coûtera que 30F au lieu de 80F (licence compétition). Cette licence a pour but de fédérer TOUS les pratiquants du Squash et augmenter d'une façon significative le nombre des 20.043 licences de l'année 87/88. Dans une missive, le Président de la fédération mondiale R. Sinclair, nous apprend que le Squash pourrait faire partie des sports de démonstration aux jeux de Barcelone (92). Si cela pouvait être vrai !!!!!!!

Dans notre école de squash de Tours, une petite fille s'adonne avec sérieux malgré son très, très, jeune âge, elle s'appelle Isabelle Stoehr.

Dans une revue médicale anglaise le « Lancet » une étude datant de 1984, fait apparaître notre sport comme dangereux révélant 30 cas de « mort subite » reliés à la pratique du Squash. Nous allons devoir traîner ce fardeau, sans véritable fondement, pendant de longues, longues années.etc..

Eh oui, Monsieur Le Président, nous avons déjà 20.043 licences en 1987, contrairement à toutes vos statistiques faisant presque croire à la naissance de la F.F.Squash en 1997. De plus ces 20.043 licences n'étaient que des licences « compétition » puisqu'il n'en existait aucune autre. Allez encore un petit bout..... pour la route (au cours de l'année 1990 – vous remarquerez ma délicatesse envers vous puisque je saute l'année 1989, vous savez l'année de vos premiers exploits en tant qu'avocat général, l'année où vous avez décapité le haut niveau français !!!) :

Au niveau fédéral, les temps sont durs car, depuis l'année dernière, notre sponsor principal Guy Laroche n'est plus là et nous ramons « sec ».

J'ai formé une petite équipe avec des personnes non-salariées qui me donnent un « coup de main » de temps en temps, André Delhoste, Fred Lecomte. Michèle Erny. J'ai choisi Steve Alcock, homme mûr et à poigne, pour me seconder notamment dans l'entraînement et le managérat du groupe féminin. Je suis en très bons termes avec, bien sûr Jean-Luc Bonétat mais aussi le plus grand pourvoyeur de joueurs en équipes de France, Richard Pons. Ils me servent, depuis mon arrivée à la DTN, de conseillers.

La fédé va mal : pas de sponsors financiers, le lancement de la licence-assurance a été un échec (nous sommes passés de 20043 à 23037 alors que nous espérions atteindre les 50.000, voire 100.000, les championnats d'Europe par équipes (seul gros championnat international où nous pouvons avoir des objectifs concrets (rester dans le groupe A) se sont mal passés, un déficit de 400.000F plombe les finances, nous apprenons que nous ne serons pas à Barcelone (sport de démonstration aux J.O de 92) et l'affaire Bonétat qui fait les gorges chaudes.... et de plus, nous devons organiser les Championnats du monde Individuels en Novembre à Toulouse.

Une grande lassitude m'étreint. Petit réconfort : l'équipe junior monte pour la première fois dans l'histoire du Squash français sur un podium européen (3^{ème})etc...

23.037 licences et c'était déjà aux yeux de la fédé un échec et vous, en 2008, dix huit ans après, vous vous rengorgez des 28.000 licences obtenues à coup de sanctions, de « chantages », de « tricherie » avec les licences scolaires.

Mais revenons à ce CD de La Rochelle où, comme je le prévoyais d'ailleurs, tout était joué d'avance. Vous auriez pu me laisser parler de l'aspect financier du projet qui vous aurez, à coup sûr, intéressé....des SOUS !!! des SOUS qui entrent et en plus un projet qui, contrairement à ceux proposés par le passé, ne coûte rien...si ce n'est du travail et de la motivation.

Pensez-vous Monsieur Le Président que dans les 570 structures squash, parmi les 200 ou 250.000 clients (les pratiquants) il n'en est pas minimum 50.000 qui effectuant déjà la pratique compétitive amicalement, seraient enchantés de faire partie d'un classement « régional » tout en restant dans LEUR club et en programmant eux-mêmes LEUR compétition (match défi), puis de voir leur progression sur des sites « locaux ». ?

Allez un peu de courage, basons nous sur 50.000 :

En gardant le prix de 12euros dont 5 pour le Club, 1 pour l'AS, 1 pour la Ligue et 5 pour la Fédé = 250.000€ pour les Clubs, autant pour la Fédé, 50.000 pour les AS et idem pour les Ligues.

A cela il faut ajouter en prenant une moyenne pessimiste de 2 « matches défi » par licencié-club et par an et un coût de 3 € à supporter par les 2 joueurs par « match défi » dont 2 pour le Club/AS et 1 pour la fédé = 100.000€ pour les Clubs et 50.000 pour la fédé.

Sans parler des licenciés « compétition » et de leur prévisible augmentation grâce à la passerelle mise en place.

Si vous m'aviez laissé présenter ce projet, vous auriez pu vous montrer sceptique et peu convaincu. Et j'aurais pu vous **rappeler 3 de mes propositions antérieures** :

-l'Omnium Dunlop des non-classés pour lequel on nous avait traités de farceurs J.L. Bonétat et moi-même, avant de voir plus de 5000 joueurs participer lors de la phase club de la première édition.

- mon projet de championnat de France par équipes sur 4 journées + les play-offs (ce championnat se déroulait auparavant sur un seul week-end par an) qui m'a fait traiter de fou furieux par le CD de l'époque et qui a été une réussite complète dès la première année en faisant des play-offs d'Aix, non seulement la grande fête annuelle du squash français mais aussi la plus grande concentration mondiale de squash de compétition

- la mise en place et la labellisation de la carte des pôles et notamment le pôle France d'Aix dont beaucoup ne percevaient pas l'importance et qui nous a permis, entre autres, l'éclosion de Greg Gaultier.

Mais non, vous n'avez que faire d'idées nouvelles qui pourraient déstabiliser votre pouvoir. Continuez à attribuer vos « bons points »... pardon « vos contrats Club-associé » aux bons élèves, au gré de vos besoins, vos « têtes », à coups de dérogations et « du fait du Prince ».

Un jour, peut-être, ces bons élèves se poseront les questions qui fâchent : « mais bon sang qui est-ce qui investit ? Qui est au service de qui ? », et ils en auront peut-être assez d'être considérés comme des pions sur votre échiquier.

J'attends d'ailleurs avec impatience les résultats de la commission de discipline sur le cas de « Hermine Rennes » en par équipes féminine. Est-ce que le Club de Brest va remplacer celui de Rennes dans votre nouvelle vision du Squash en Bretagne ?

Nous avons 6 mois pour préparer l'avenir, afin d'avoir plus de poids lors des présentations du projet j'ai eu l'outrecuidance de demander la responsabilité de la commission développement ou à la rigueur de la commission sportive.....Ma foi !!! Pourtant cela aurait été un « geste fort » de votre part, notre petit « mur de Berlin » qui enfin s'écroulait !!!!

Comme l'aurait dit notre Cher Coluche en parlant du chanteur Daniel Gérard qui arborait un magnifique chapeau de cow-boy « on lui a donné à choisir entre le chapeau de Bob Dylan et le talent de Bob Dylan....qu'est qu'il a pris ? le chapeau de Bob Dylan !!! »

Je resterai au service du squash mais pas au vôtre...vous ne le méritez décidément pas.